Soulaines -SUR-AUBANCE-

Octobre 2023
n° 154

Les Infos

La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice.

Baruch SPINOZA (1632-1677), philosophe néerlandais d'origine portugaise

Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

L'actualité internationale dramatique donne un relief particulier à la citation de SPINOZA, qui souligne l'importance de l'état d'esprit, des valeurs et des intentions, qui précèdent et fondent les actes.

Ne pas s'affronter ne suffit pas pour vivre en harmonie. Vivre paisiblement, vivre ensemble, cela suppose la volonté d'œuvrer à ce qui est profitable pour autrui autant que pour soi. C'est oser les rencontres, c'est accueillir et célébrer chacun tel qu'il est, c'est imaginer des projets d'avenir, c'est embellir le quotidien et se prêter à la convivialité.

Le Maire, Robert BIAGI,
avec l'ensemble des conseillers municipaux

Potager associatif

Un habitant propose de créer une association pour la création d'un potager associatif, à cultiver ensemble dans un esprit de détente, de rencontre et de partage de savoir-faire. La commune soutient ce projet et met un terrain à disposition, près de l'école.
Toutes les personnes intéressées sont conviées à une assemblée de démarrage le dimanche 12 novembre à 10h30, au *Local pour tous* (entre la halle de sports et la caserne des pompiers). Renseignements en Mairie.

Titres d'identité

La demande de renouvellement des titres d'identité (carte d'identité, passeport) reste très forte, après la crise du COVID et avec l'arrivée des nouveaux formats de documents.
Les démarches sur Internet sont encouragées. Le site www.service-public.fr renseigne de façon précise et complète. Le site ants.gouv.fr permet la pré-demande du titre d'identité, ce qui fera gagner beaucoup de temps, avant de se déplacer vers une Mairie délivrant les titres (ex : Brissac-Quincé, Angers...).
Si l'informatique paraît trop complexe, une aide est proposée à l'agence *France Services* à Brissac-Quincé.

Arbres remarquables

Une **réunion publique** est prévue le vendredi 24 novembre à 20h à la Grange aux Dîmes, pour présenter les résultats de l'inventaire participatif, qui a identifié plus de 50 arbres remarquables.
Le classement proposé sera débattu avec les participants.

Arbres des naissances

Après plusieurs années d'interruption, la plantation d'arbres des naissances individuels reprend, avec une première date le samedi 25 novembre à partir de 14h à l'arboretum de Châruau. Les familles concernées seront contactées, mais l'évènement est ouvert à tous, suivi par un petit goûter au *Local pour tous*.
Un rattrapage sera réalisé progressivement pour les enfants nés à Soulaines qui n'ont pas pu en bénéficier.

Fêtons nos Aînés !

Le CCAS coordonne plusieurs animations pour les moins jeunes. A partir de 75 ans, ils recevront à domicile un *Cadeau gourmand et local*, et seront invités pour le *Repas des Aînés* le 9 mars 2024.
Et dès 70 ans, ils seront destinataires d'une carte de vœux préparée par les enfants de l'école communale.

Réveillon de Noël

Une équipe de Soulainois souhaite proposer, le soir du 24 décembre, un petit BAL DÎNATOIRE DE NOËL, sans façons, ouvert à tous, à la salle des fêtes Cortequisse.

Ce petit bal de Noël s'adresse à toutes les Soulainoises et à tous les Soulainois qui veulent partager un moment joyeux et chaleureux, autour de jeux de société, de la danse et d'un dîner convivial.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe d'organisation peuvent laisser un message à Pierre au 06.51.73.21.21 dès que possible. Les détails seront définis par l'équipe de bénévoles.

Abri à vélos à l'école

Un abri à vélos a été installé pendant les congés d'été au niveau de la section Maternelles. Il accueille les engins personnels et ceux de l'école. La structure de base a été améliorée par le service technique, avec l'ajout d'un bardage et d'une porte.

Un second abri est en cours de construction pendant les congés d'automne, pour la section Elémentaires.

Tous à deux roues !!!

MAM

Le projet de conversion de la maison du 21 rue de l'Aubance en Maison d'Assistantes Maternelles avance bien, avec l'obtention d'une subvention de la CAF de 158 000 €, complétée par un prêt à taux zéro.

Les principes d'aménagement sont validés par la CAF et la PMI. La phase de conception détaillée va démarrer. La date de mise en service est incertaine à ce stade.

BAFA

L'association *Familles rurales* propose toute l'année des formations à l'animation enfance, accessibles dès 16 ans.
Renseignements : 02.41.18.20.04 ou sylvie.sionniere@famillesrurales.org ou suivre le QRcode

Vaccins

Comme chaque année, les infirmières de Soulaines (Corinne, Anne et Pauline) vaccinent contre la grippe et le COVID, soit sur rendez-vous au cabinet près de l'église, soit à votre domicile. Contact : 02.41.45.32.93

Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous invite à son Assemblée générale le 3 novembre à 19h à la salle Cortequisse.
Le verre de l'amitié clôtura cette soirée.
Le comité des fêtes vous attend nombreux et recrute toujours des bénévoles.

Conseil municipal

Prochain Conseil municipal

le 20 novembre 2023
à 20 heures à la Grange aux Dîmes

Les séances sont publiques - Compte-rendu disponible sur le site internet communal www.soulaines-sur-aubance.fr

Famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui n'a pas de vacances, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez afvdev.490@secours-catholique.org ou 02.41.88.85.65.

Communauté urbaine

Les rapports d'activité d'ALM pour 2022 (activité générale, eau, déchets) ont été présentés au Conseil municipal du 16 octobre. Ils sont disponibles en ligne sur www.angersloiremetrople.fr

Impôts locaux

Les avis de taxe foncière sont arrivés, et chacun a pu constater que le taux communal est inchangé en 2023.

Le montant à payer a augmenté car il dépend à la fois du taux communal et de la valeur locative. Or cette dernière a été réévaluée uniformément de 7,1% au niveau national. Des décotes ou dispenses s'appliquent pour certaines situations particulières (revenus…).

Télécommunications

La société Orange a été reçue le 25 septembre en Mairie pour faire le point sur la qualité de service, et les faiblesses constatées surtout au sud de la commune.

Une augmentation récente de la puissance de l'émetteur de Mozé-sur-Louet devrait avoir amélioré la réception de téléphonie mobile à la Marzelle.

Le déploiement de la fibre étant « très avancé » sur notre commune par rapport à beaucoup d'autres, le traitement des secteurs mal desservis reste difficile à obtenir. Les élus restent très mobilisés pour qu'au moins un mode de communication (classique, mobile ou fibre) soit utilisable dans de bonnes conditions.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi d'Angers Loire Métropole évolue :
- 4 ouvertures de zones à l'urbanisation sont prévues à Ecuillé, Sarrigné et Saint-Lambert-la-Potherie ;
- des évolutions d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont délimitées à St Barthélemy d'Anjou (secteur de la Huetterie), ainsi qu'aux Ponts-de-Cé (secteur des Portes de Cé) ;
- le règlement écrit est modifié dans le secteur Ny (dédié aux activités en lien avec l'exploitation forestière) et dans la zone UX (dédiée aux groupements d'habitat en milieu rural) ;
- la mise en compatibilité du PLUi doit permettre la création d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage à Beaucouzé ;
- le zonage d'assainissement est également modifié afin qu'il s'adapte mieux à certaines évolutions urbaines ou aux évolutions de zonage.
Une enquête publique unique est organisée sur le territoire d'Angers *Loire Métropole du 12 octobre au 10 novembre 2023 (accès en Mairie de votre commune).*
Une commission d'enquête tiendra des permanences à Ecuillé, Sarrigné, Beaucouzé, Feneu, aux Ponts-de-Cé, à Saint-Lambert-la-Potherie, à St Barthélémy d'Anjou ainsi qu'à ALM.
Plus d'information en flashant le QR Code.

Si cette modification du PLUi était approuvée, elle assouplirait les règles de constructibilité des hameaux en zone UX (Ecotière, Malnoue, Grolière, Baluères), en permettant leur densification mais pas leur extension.

Eaux usées

ALM confirme la reconstruction de la station d'épuration du bourg, et la transformation de celle des Petites Landes : travaux à partir de mars 2024.

Entretien des accotements

Il est rappelé que l'entretien des abords des voies (bernes, fossés, talus) est désormais à la charge d'ALM lorsque celles-ci sont publiques et bitumées.
Les pratiques ont changé : comme partout en France, le fauchage est moins fréquent pour préserver la faune et la flore qui s'y reproduisent. Le curage discontinu des fossés peut surprendre, il favorise les infiltrations.

D'autre part, la destruction des chardons n'est plus « obligatoire et de façon permanente » (arrêté ministériel du 31/07/2000), hors dispositions ponctuelles pouvant être prises par le Préfet (zones semencières…).

Découverte nature (ACIC)

Cet atelier est animé par Dominique THOMAS, diplômé en Animation Nature.

Mettre un nom sur les chants et silhouettes d'oiseaux entraperçus dans notre campagne, les arbres, les plantes, la faune sauvage… 10 séances, le samedi.
Contact : Patrick LEMARIE : 06.14.09.43.47

Jumelage Soulaines-Rottmersleben

Nos amis allemands ont dû annuler leur venue, qui était prévue fin octobre, et ils la reportent à l'année prochaine.

Convivialité

De fin août à début octobre, plusieurs fêtes de quartiers ont égayé la commune, et permis de se mieux connaître. Ainsi, celles du Tertre et de la Marzelle.

Restauration de mares

Le syndicat Layon-Aubance-Louets est gestionnaire du bassin de l'Aubance, il poursuit son programme de restauration des mares et des cours d'eau.
En septembre, deux mares de la Basse Grolière en ont bénéficié. Le reprofilage et le désencombrement ont été réalisés par l'entreprise locale Lebreton, pour adapter les pentes et la profondeur aux besoins de la faune et de la flore de ces milieux fragiles.

Transports publics en bus

Le service de transport en bus a évolué cet été, à la suite du redéploiement en périphérie des bus qui ont été libérés par la mise en service de la seconde ligne de tramway à Angers.
Depuis la rentrée des classes, Irigo observe les usages et fréquentations des lignes, et procède à des réajustements, qui vont se poursuivre. La desserte des établissements scolaires des Ponts-de-Cé est améliorée.
La commune a proposé une modification pour pouvoir rejoindre Mûrs-Erigné, la faisabilité est à l'étude.

Qui Que Quoi … Soulainois ?

L'énigme du mois de septembre citait les énergies renouvelables et un nouveau dispositif pour favoriser leur développement.

Il s'agit des **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**, prévues par la loi du 10 mars 2023.

Avant le 31 décembre 2023, chaque commune doit définir les zones les plus favorables pour l'implantation de dispositifs de production d'énergie renouvelable qui lui permettra d'avancer vers l'autonomie énergétique.

Selon les communes, les solutions à privilégier ne sont pas les mêmes. En effet, chaque système a ses besoins et ses contraintes ; d'autre part, la loi protège les intérêts du voisinage, les paysages, le patrimoine bâti et la nature.

La définition des ZAEnR devrait orienter d'emblée les porteurs de projets vers les zones les plus favorables, et réduire les conflits autour de zones à protéger.

Face à cette obligation complexe, les élus des communes sont accompagnés par les services d'Angers Loire Métropole pour la première analyse et pour la mise en forme du dossier de définition des ZAEnR.

Le public devra obligatoirement être consulté, ce sera par une **réunion publique** en décembre 2023.

Bibliothèque

le mois du doc

Le vendredi 24 novembre à 20h, la bibliothèque proposera une projection du documentaire *Indes Galantes* de Philippe Béziat.

Trente interprètes, venant de tous les styles de danse (Krump, Break, Popping, Voguing) sauf du classique, s'emparent de cet opéra de Rameau dans une folle jubilation.

Le film relate les coulisses de cette création unique, une rencontre entre deux mondes, et la naissance d'une nouvelle génération d'artistes.

Retour sur « la veillée »

Samedi 14 octobre, à la Grange aux Dîmes, une quarantaine d'adultes et d'enfants a profité de l'ambiance magique créée pour *La Veillée* par la compagnie *Petit Grabuge*. Le comédien a conté les étoiles et la Terre, puisant dans les mythes les plus fameux. La musique de ses instruments hétéroclites a baigné les spectateurs dans son monde onirique.

Musiques orientales

S'inspirant du mélange d'épices dont il porte le nom, le trio angevin ZAATAR rassemble les musiques de peuples voisins, souvent divisés mais qui ont une histoire et des aspirations communes.
Léa Desaunay (chant, accordéon, daf, guitare , Jean Desaire (guitare-oud, guitare-bouzouki, banjo, sarod, yaylıtanbür) et Gabrielle Lemseffer (daf, cajon, chant) seront à la Grange aux Dîmes le 25 novembre 2023 à 20h30.
Tarifs et réservations en flashant le QR Code

Agenda 2023

Dates	Évènements
3 novembre	*Assemblée générale du Comité des fêtes* *Salle Cortequisse—19h00*
24 novembre	**Projection Soirée du documentaire** Indes Galantes - de Philippe Béziat *Bibliothèque - 20h00*
25 novembre	**Concert chansons du monde** **(chansons grecques, turques et kurdes)** Compagnie Zaatar *Grange aux Dîmes - 20h30*
2 décembre	**Tour de chant** **Anne & Sylvestre** *Grange aux Dîmes - 20h30*

Informations pratiques

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).
02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com
Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr
Ecole (direction) : 02.41.45.72.08
Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91
Accueil de Loisirs Sans Hébergement : aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr
Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93
Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*)
Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)
Grange aux Dîmes : grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr
Accueil périscolaire : 02.41.57.63.98 et 06.08.01.61.62
Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72
Transport solidaire : 02.41.45.30.21
Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr
Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37
Articles, brèves, informations... pour ***Les Infos*** : communication@soulaines-sur-aubance.fr

NOTA : Les textes proposés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire. Edité le 30 octobre 2023.